

TRAIT-D'UNION – AVRIL 2010

SAINT-DENIS-SUR-LOIRE



Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Quelques semaines après le volumineux Bulletin Municipal-Bilan 2009, voici votre Trait-d'Union de retour.

Cet éditorial me permet de faire le point sur quelques dossiers d'actualité :

- Puisque l'hiver est derrière nous, qu'il me soit permis de remercier et féliciter les agents techniques pour le très bon travail qu'ils ont fait lorsque les conditions climatiques l'exigeaient. Merci donc à Thierry, Jacky et Jean-Luc.
A propos de personnel, quelques mouvements ont eu lieu dernièrement (page 2).
- Les **travaux de voirie de Macé** ne sont toujours pas terminés. L'entreprise qui avait commencé ce chantier ayant déposé le bilan en fin d'année dernière, nous sommes actuellement dans les procédures administratives visant à clôturer ce marché avant de pouvoir lancer une nouvelle consultation pour qu'une autre société puisse venir ENFIN terminer les travaux. Malheureusement, tout cela prend du temps. Nous faisons notre possible pour que tout soit fini au plus vite. Je remercie une nouvelle fois les riverains pour la patience dont ils ont su faire preuve depuis le début.
- Les deux **lotissements** en projet (la Martinière et les Ouches) continuent à mobiliser nos énergies. Nous avons bon espoir que les travaux commencent dès cette année 2010. Le permis d'aménager du Lotissement des Ouches sera accordé dans les jours à venir à la société Val de Loire Habitat. Grand Blois Développement devra patienter encore un peu pour celui de la Martinière mais, même si les plus pessimistes en doutent encore, le projet devrait aboutir bientôt. Nous ferons un point plus précis sur ces deux projets dans un prochain Trait-d'Union.
- Le Conseil Municipal du 2 avril a approuvé le **budget 2010** que je lui ai présenté. Je vous ferai un point précis sur celui-ci et sur les comptes de l'exercice 2009 dans le Trait-d'Union de milieu d'année.
- Côté **activité économique**, les travaux tant attendus de réfection de la voirie rue des Boulonnnières sur la ZA des Sarrazinières seront réalisés prochainement par Agglopolys. Notre obstination mainte fois répétée a fini par porter ses fruits.
Par ailleurs, vous devriez voir apparaître prochainement, en bordure du parking du Leader Price un grand panneau d'affichage 4 x 3 m. Il s'agit d'une première étude d'opportunité pour la création d'un « village des artisans » sur une partie de cette zone. Affaire à suivre...
- Enfin, pour terminer, les beaux jours revenant, il est d'usage de rappeler les bons réflexes de « savoir-vivre » en matière de bruit notamment lors de vos activités extérieures diverses (tonte, taille, brulage...). Vous trouverez dans les pages suivantes ces quelques informations.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre Trait-d'Union.



Marie-Hélène MILLET,
Conseillère Générale du Canton Blois 1,

tiendra une permanence publique en Mairie le :

Lundi 19 Avril 2010
entre 17h30 et 18h30.



Bulletin n° 62

Saint-Denis-sur-Loire,
Commune membre de



Saint-Denis-sur-Loire,
Commune inscrite



Dans ce numéro :

| | |
|--|-----|
| Éditorial..... | 11 |
| Actualité de la Commune | 2&3 |
| Les associations..... | 3 |
| Comptes-rendus conseil municipal | 3 |
| Infos communales..... | 5 |
| Infos diverses | 6 |

BIENVENUE À MELANIE

Depuis le 1^{er} mars 2010, Mélanie GROISIL a rejoint le petit groupe de nos employés municipaux. Elle est embauchée pour un an avec un Contrat Unique d'Insertion (CAE Passerelle) et remplace Marie-France MABILLEAU, qui avait fait valoir ses droits à la retraite en juin dernier.



Mouvement de personnel... suite

Quelques mouvements aussi chez les employés municipaux masculins. Jean-Luc CAVAREC, employé à l'origine par les communes de Ménars, Villerbon et Saint-Denis-sur-Loire en remplacement de Michel DELABOISSIERE, nous a fait connaître son souhait d'intégrer à 100% la commune de Saint-Denis-sur-Loire pour remplacer Jacky CHAUMONT. Ce dernier avait demandé à bénéficier d'une mise en disponibilité.

Pour remplacer Jean-Luc, nos trois communes ont embauché David BIZOUARNE, un jeune de 27 ans, qui nous rejoindra une semaine par mois, à partir du 19 avril, dès la fin de son préavis chez son employeur actuel. Nous ferons mieux connaissance avec lui dans un prochain Trait-d'Union.



« Agissons pour une Loire propre »

Le 20 mars, jour du printemps, s'est déroulée la 7^{ème} édition de l'opération « Agissons pour une Loire Propre » organisée par la Maison de la Loire de Saint-Dyé-sur-Loire.

14 communes participaient sur chacune des deux rives, de Saint-Laurent-Nouan à La-Chaussée-Saint-Victor. Saint-Denis était bien sur partie prenante. « L'association pour la sauvegarde et la défense du cadre de vie et de l'environnement en Loir-et-Cher » représentée par M. De Ferron et la Municipalité ont ainsi accueilli 15 personnes (dont 2 enfants). Munis de gants, et sacs plastiques, elles ont longé les berges de Macé aux Mées.

En fin de matinée, une dizaine de sacs ont été déposés. Ils contenaient une centaine de kilos de déchets en tout genre : bouteilles, sacs, enjoliveurs,

papiers ...

Les berges sont de nouveau propres, n'hésitez pas à venir vous y promener ! Nous espérons, l'année prochaine, être encore plus nombreux à participer à ce rendez-vous (3^{ème} samedi de mars) qui est aussi l'occasion de bénéficier « d'animations nature » proposées par de jeunes étudiants passionnés, (BTS Gestion et protection de la nature du Lycée agricole d'Areines, près de Vendôme).



Sur les 14 communes, 600 personnes cette année, auront ramassé 11 tonnes de déchets.

SECURISATION DES ABORDS D'EMMAÛS

Afin de garantir la sécurité des abords d'Emmaüs, des interdictions de stationnement ont été mises en place par le Conseil Général de chaque côté de la RD 2152 à hauteur de Saint-Denis-sur-Loire sur une longueur de 700 m.

Par ailleurs, de la RD 2152 au pont SNCF, des palissades en bois ont été installées, ainsi qu'une interdiction de stationner des 2 côtés de cette voie.



Pour ces travaux, nous avons bénéficié d'une subvention du Conseil Général à hauteur de 20 %.



INSCRIPTION A L'ÉCOLE – RENTRÉE 2010

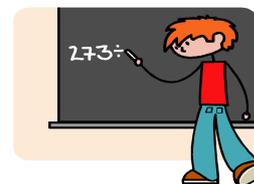
Pour inscrire votre enfant à l'école, vous devez vous rendre à la mairie, munie de votre livret de famille, pour une préinscription.

Il vous faudra ensuite prendre rendez-vous avec Sophie MORH, directrice de l'école LORJOU, pour l'inscription définitive de votre enfant. (N° de téléphone de l'école : 02 54 74 33 39).

Le jour de ce rendez-vous, n'oubliez pas d'apporter :

- La feuille de préinscription que vous aura remise le secrétariat de mairie ;
- Le carnet de santé de votre enfant ;
- Votre livret de famille.

Sophie accepte les enfants à partir de deux ans et demi, pour la journée entière.



« Le trajet du Mois »



Pour rendre visite à un parent résident de la maison de retraite « la Pinçonnaière » :

| | Aller |
|---|-------|
| Saint-Denis-sur-Loire Arrêt RD 2152 ligne 16 TLC | 14h29 |
| Blois Gare | 14h48 |
| Blois Gare ligne D1 du TUB | 15h03 |
| Blois La Pinçonnaière | 15h18 |

| | Retour |
|---|--------|
| Blois La Pinçonnaière ligne D1 du TUB | 16h49 |
| Blois Gare ligne | 17h06 |
| Blois Gare ligne 16 TLC | 17h28 |
| Saint-Denis-sur-Loire Arrêt RD 2152 ligne 16 TLC | 17h48 |

Il vous en coûtera 4 € aller/retour.



De quoi avons-nous parlé au conseil municipal ? du 22 Janvier 2010 :

- le Conseil Municipal décide de prescrire la modification du PLU, en précisant que ce projet est destiné à permettre une instruction plus favorable des demandes d'autorisation, et à modifier des aspects trop restrictifs ou ambigus du règlement du PLU.
- le Conseil Municipal décide d'apporter son aide aux communes sinistrées, en versant la somme de 500 € à l'association « Carrefour des Communes »

du 26 Février 2010 :

- le Conseil Municipal fixe à 350 €/élève le forfait communal à verser aux écoles privées pour l'année scolaire 2009/2010

du 22 Mars 2010 :

- le Conseil Municipal décide de résilier le marché passé avec l'entreprise SOARES, à compter du 27 février 2010 ; mandate Monsieur le Maire à liquider s'il y a lieu, le solde du marché au vu du constat établi, autorise Monsieur le Maire à procéder à une consultation d'entreprises afin de terminer les travaux.



Si vous ne souhaitez plus de dépôt de publicités dans vos boîtes aux lettres, Agglopolys met à votre disposition cet autocollant que vous pouvez vous procurer auprès du secrétariat de la Mairie.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Nous vous attendons nombreux
Le samedi 8 mai 2010 à 11 H
Place Eugène Leroux

Cérémonie commémorative au Monument aux Morts
suivie d'un vin d'honneur

Vendredi 23 AVRIL 2010

Solrée PIZZA

Organisée par APOLLOS
Pour les jeunes du CM² et du CDE



«TOUTES LES COULEURS DU CIEL»

Thème retenu cette année
pour le concours- photos des 25 et 26 Septembre
organisé par le Comité des Fêtes



A VOS AGENDAS !

MANIFESTATIONS PROPOSEES PAR LES ASSOCIATIONS DIONYSIENNES EN MAI ET JUIN

- DIMANCHE 30 MAI : Pétanque (Apollos)
- DIMANCHE 6 JUIN : RANDONNEE PEDESTRE (Comité des Fêtes)
- SAMEDI 12 JUIN : Tournoi de foot (Apollos)
- SAMEDI 19 JUIN : soirée GUNGUETTE (Apollos et le Comité des Fêtes)



ASSOCIATION BERNARD LORJOU

Mme SHIBANUMA, avec le concours de la municipalité, vous proposera en mai une animation autour du peintre Bernard Lorjou. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Journée des Peintres

La commune de La Chaussée Saint-Victor organise sa
seconde Journée des Peintres
le dimanche 20 juin de 9h30 à 17h00.

Vous êtes peintre ? Cette manifestation vous intéresse ?
Vous souhaitez avoir davantage de renseignements ?
Contactez Mme Sylvie Fourmont au 02 54 55 40 37 ou par
mèl à communication.mairie@lcsv.fr

Brûlage des déchets végétaux

A partir du 1^{er} mars et jusqu'au 30 septembre de chaque année, le brûlage des déchets végétaux sur terrain privé est soumis à restrictions, à conditions voire à autorisation.

Il vous faut, avant toute opération de ce type, venir en Mairie consulter l'arrêté préfectoral du 6 juillet 2004 et retirer un **formulaire d'autorisation**. Il vous sera alors fourni une fiche d'information sur les modalités de brûlage permettant de limiter les risques et les nuisances.

Une fois l'autorisation accordée par le Maire, vous aurez 5 jours pour procéder à l'opération.

Nous vous rappelons par ailleurs qu'il est formellement interdit pour un particulier de brûler autre chose que des déchets verts. La protection de notre environnement est aussi à ce prix !

Cette règle s'applique à toutes et à tous.

Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils **susceptibles de causer une gêne pour le voisinage** en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies...) **ne peuvent être effectués que :**

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ;
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

**Élagage et taille des haies et arbres dépassant sur le domaine public**

La Municipalité s'efforce, dans la mesure du possible, d'entretenir le domaine public pour que notre Commune soit la plus agréable possible à vivre. Bien sûr, tout n'est pas parfait et beaucoup reste à faire mais nous mettons en œuvre nos moyens humains et matériels pour nous acquitter au mieux de cette mission.

Cependant, à plusieurs reprises, les employés communaux ont été confrontés dans leur travail à des gênes occasionnées par l'empiètement, pour ne pas dire l'envahissement parfois, du domaine public par des branches, haies, broussailles... venant de propriétés privées voisines.

Dans certains cas, cette situation peut même s'avérer dangereuse car la visibilité des automobilistes peut être limitée par exemple. Il peut arriver que des branchages dépassent sur la route au risque d'endommager des véhicules voire de blesser un cycliste, par exemple.

En conséquence, nous attirons l'attention de chacun d'entre vous sur la responsabilité qu'il a d'entretenir ses arbres et haies pour que ceux-ci ne dépassent pas sur le domaine public. A défaut, nous serons dans l'obligation de mettre en demeure les propriétaires de réaliser les travaux ou, si nécessaire, de les faire réaliser par les employés communaux (qui ont bien d'autres choses à faire) ou une entreprise privée, le tout bien sûr à la charge du propriétaire. Ces mesures sont aussi valables pour les propriétés actuellement inoccupées dont vous pourriez avoir la charge ou la responsabilité.



Résultats des élections Régionales à Saint-Denis-sur-Loire

| Premier tour | |
|-----------------------|-------------|
| Inscrits : 690 | |
| Votants : 381 (55,8%) | |
| Tête de liste | Voix |
| H. NOVELLI | 117 (31,7%) |
| F. BONNEAU | 84 (22,8%) |
| J. DELAVERGNE | 55 (14,9%) |
| P. LOISEAU | 47 (12,7%) |
| M. FESNEAU | 33 (8,9%) |
| J. VERNON | 17 (4,6%) |
| M-F BEAUFILS | 10 (2,7%) |
| M. LASSERRE | 5 (1,4%) |
| F. MEGDOUD | 1 (0,3%) |

| Deuxième tour | |
|-----------------------|-------------|
| Inscrits : 689 | |
| Votants : 426 (61,8%) | |
| Tête de liste | Voix |
| H. NOVELLI | 171 (42,5%) |
| F. BONNEAU | 168 (41,8%) |
| P. LOISEAU | 63 (15,7%) |



L'Office de Tourisme Intercommunal de Blois - Pays de Chambord nous communique régulièrement l'agenda des animations (voir ci-dessous).

Si vous le souhaitez, nous pouvons vous le transmettre par mèl. Il suffit d'en faire la demande au moyen d'un message adressé à la mairie à :

mairie-stdenissurloire@wanadoo.fr.

Blois Pays de Chambord
La magie d'un pays multiple

Réveillez vos sens... Agenda de la semaine : du lundi 22 au dimanche 28 mars 2010

VILLE DE BLOIS

| EXPOSITIONS | MUSIQUE | CONFÉRENCES |
|---|--|--|
| Espace Culturel porte côte Exposition de photographies de Louis-Xavier COLAS Jusqu'au vendredi 30 avril Entrée libre Rens : 02 54 56 28 70 | All-That-Jazz Concert "Jose James Quartet" Samedi 27 mars à 21H Tarifs : de 17 à 40 € Rens : 02 54 44 41 80 | Bibliothèque Abbé Grégoire "le château royal de Blois vu par la télévision, de 1956 à nos jours" Par Pierre Gilles GIRAULT Mardi 23 Mars à 18h Tarifs : 4€ Rens : 02 54 90 33 33 |
| Espace Quinière Exposition sur le Mexique Jusqu'au vendredi 2 avril Entrée libre Rens : 02 54 43 72 07 | Cathédrale Saint-Louis Concert de solidarité pour Haïti Vendredi 26 Mars à 20H30 | Salle des Sarrasines Projection du film "On revient sur terre" de Suzanne KOROSI, sur l'AlterTour Cycliste Jeudi 25 Mars à 20H Entrée gratuite |
| Maison de la Marie Exposition des affiches des carnivals de BLOIS par l'artiste Patrick DELATTRE Jusqu'au vendredi 9 Avril Du lundi au vendredi 9H-7H Entrée libre | Le Chato'Do Scène ouverte Samedi 27 Mars à 20H30 Entrée libre Rens : 02 54 45 50 00 | Centre Quinière "Contes à l'Ouset" Pascaline chante Mercredi 24 mars Horaires : NC Rens : 02 54 43 72 07 |
| Musée d'Art Religieux Exposition « l'Or du ciel » Entrée libre Rens : 02 54 78 17 14 | Cap Ciné Retransmission Opéra de New York "Hamlet" d'Ambroise THOMAS Samedi 27 mars à 18H Tarif : 20€ Rens : 02 54 90 53 56 | Théâtre Nicolas Paskine "l'Oral et hardi" de Jacques BONNAFE Mercredi 24 et jeudi 25 Mars 20H30 (24) - 19H (25) Rens : 02 54 90 44 00 |
| Muséum d'Histoire Naturelle Exposition "La faune et la flore béarnaise" Tarifs : 2,80€ / 1,40€ Rens : 02 54 90 21 00 | Restaurant Le Shelby Soirée dansante avec DJ M Samedi 27 Mars Rens : 02 54 78 39 14 | Centre Quinière "Contes à l'Ouset" Pascaline chante Mercredi 24 mars Horaires : NC Rens : 02 54 43 72 07 |
| Maison des Provinces Exposition de peintures de Françoise RENARD et Bertrand BOUVET Jusqu'au samedi 3 avril Entrée libre Rens : 02 54 74 38 89 | LE CHÂTEAU ROYAL DE BLOIS Visites guidées Tous les jours de 9H à 12H30 et de 13H30 à 17H30 Tarifs : 8€ / 6,50€ / 4€ Rens : 02 54 90 33 33 | Centre Quinière "Contes à l'Ouset" Pascaline chante Mercredi 24 mars Horaires : NC Rens : 02 54 43 72 07 |
| SORTIE NATURE Mail Sudreau "A la découverte du castor d'Europe" Dimanche 28 mars à 15H Rens : 02 54 42 53 71 | Exposition "Eugène Gervais, peintre dessinateur de Blois" A partir du 20 mars Rens : 02 54 90 33 33 | Centre Quinière "Contes à l'Ouset" Pascaline chante Mercredi 24 mars Horaires : NC Rens : 02 54 43 72 07 |

VILLE DE BLOIS

BIBLIOTHÈQUE ABBÉ GREGOIRE

Expositions

François RIGHI "les couleurs du noir" - Jusqu'au jeudi 6 mai - Espace adultes, entrée libre / Martin JARRIE "des couleurs qui font des histoires" - Jusqu'au samedi 24 avril - Espace jeunesse, entrée libre / "Promenade aux couleurs du temps" (les couleurs ont une histoire) - Jusqu'au mercredi 16 juin - Salle d'exposition, entrée libre / "Dix siècles de couleur dans les livres : manuscrits médiévaux et incunables" - Jusqu'au vendredi 7 mai - Fonds patrimonial, entrée libre / Anne Solange GAULIER "Un tour du monde en dix couleurs" - Jusqu'au mercredi 30 juin - Rampe du hall, entrée libre / Jean Claude MATTRAT "Hors d'œuvre : feuilles volantes" - Jusqu'au jeudi 6 Mai - Rampe d'accès au 1er étage, entrée libre

Rens : 02 54 56 27 40

Sur le territoire de Blois-Pays de Chambord

| EXPOSITIONS | CHÂTEAU DE CHAMBORD | MUSIQUE |
|--|---|---|
| Chaumont-sur-Loire « Une soirée chez la Princesse de BROGLIE, vie mondaine et milieux artistiques à la Belle-Epoque » Jusqu'au samedi 15 mai de 10H à 17H Entrée château 3,50€/6€/9€ Rens : 02 54 20 99 22 | Visite Approfondie du château Les samedis et dimanches à 14H, (durée 3H) Sur réservation Visite guidée du château Sur réservation, (durée 1h30) Supplément : 4€, Tous les jours « Chambord 1838-1945, otages de guerre » Jusqu'au 2 mai Visite guidée de l'exposition Les samedis et dimanches à 15h (durée 1h) Sans supplément, RDV, entrée expo | Club de la Chesnaie Musique / Spectacle "les voleurs de Swing" Vendredi 26 Mars à 19H Tarifs : de 7 à 14 € Rens : 02 54 79 42 82 |
| Les Installations permanentes de Jannis KOUNELLIS, Rainer GROSS, Erik SAMAKH, Luzia SIMONS, Patrick BLANC, François MEGHAIN, Nils UDO et Victoria KLOTZ Mont-près-Chambord Photographies sur la Sologne par Pierre AUCANTÉ et la Focale 41 Jusqu'au 29 mars Tous les jours Rens : 02 54 70 58 00 | Sortie Nature Neung sur Beuvron Sortie nature "la rotte de l'eau : observation de l'activité printanière des oiseaux d'eau" Tarifs : 10€ / 5€ Rens : 02 54 50 01 60 | Marolles Soirée à thème Samedi 27 Mars A la salle des fêtes Rens : 02 54 20 03 26 |
| Vineuil Exposition de sculptures de l'atelier de Fabrice ALIAGA "Terre promise" Jusqu'au mercredi 31 Mars au centre Ima Chrysalide (rue des écoles) Rens : 02 54 45 54 70 | Randonnées Pédestres Candé-sur-Beuvron Randonnée pédestre Par les Donneurs de Sang Dimanche 28 mars Rens : 02 54 44 02 19 | Mont-près-Chambord Photographies sur la Sologne par Pierre AUCANTÉ et la Focale 41 Jusqu'au 29 mars Tous les jours Rens : 02 54 70 58 00 |

A VOS AGENDAS !!

Bracieux Festival de l'Humour Les 4 et 5 juin

Cheverny Jazzin Cheverny Les 10, 11, 12 et 13 juin

www.bloispaysdechambord.com